

Fiche Technique : analyse environnementale initiale entreprise RDC

Mission de conseil pour structurer la conformité environnementale en RDC, hiérarchiser les risques et déployer un plan d'action opérationnel, fondé sur des preuves terrain et un registre des obligations applicable.

Livrables clés: rapport consolidé, registre des exigences, fiches actions priorisées, cartographies de risques, schémas de flux, plan de surveillance et supports de restitution.

Objectifs de la mission

- Clarifier les exigences légales et sectorielles en RDC et consolider un registre des obligations applicable au site.
- Sécuriser les autorisations et la conformité documentaire (EIE, PGES, permis, conditions et seuils de rejets).
- Identifier et prioriser, sur preuves terrain, les risques et non-conformités à forte exposition.
- Définir un plan d'action pragmatique, chiffré et planifié, avec responsables, indicateurs et preuves attendues.
- Anticiper les inspections, réduire les coûts cachés, structurer la maîtrise opérationnelle et la surveillance.
- Préparer l'intégration dans un système de management aligné sur ISO 14001.

Cible / Bénéficiaires

- Entreprises en RDC: industriels, exploitants miniers, cimenteries, opérateurs BTP, plateformes logistiques, promoteurs immobiliers.
- Sites isolés ou en zones industrielles urbaines, contextes à contraintes logistiques et d'infrastructures de mesure.
- Comités de pilotage et équipes internes: direction, exploitation, QHSE, maintenance, logistique, sûreté, communication.
- Projets avec changements de capacité, nouveaux procédés ou extensions d'emprise.

Durée de la mission

Délais indicatifs selon taille/complexité du site, disponibilité documentaire et accès terrain.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Périmètre, parties prenantes, jalons	1 à 2 semaines
Préparation	Collecte documentaire, plan de visite	1 semaine
Terrain	Inspections, mesures, entretiens	1 à 2 semaines

Analyse	Hiérarchisation, plan d'action	1 semaine
Restitution	Atelier, validation, feuille de route	Quelques jours

Les durées s'ajustent aux contraintes d'exploitation, aux périodes d'arrêt/essais et à l'accessibilité des zones critiques.

Démarche / Méthodologie

1) Cadrage et gouvernance

- Note de cadrage: objectifs, périmètre, jalons, comité de pilotage.
- Organisation des revues d'avancement, responsabilités et circuits de validation.

2) Préparation documentaire et plan de visite

- Collecte: EIE/PGES, permis/conditions, schémas procédés et réseaux, registres déchets, contrôles émissions/effluents, plans d'urgence, audits.
- Planification des entretiens, accès et créneaux sur équipements critiques; instruments de mesure indicative si pertinent.

3) Investigations sur site

- Inspections croisées: points de rejet, séparations réseaux, rétentions, stockages, propreté industrielle, consignes/signalétique.
- Constats tracés par zone, illustrés et qualifiés en risque (probabilité, gravité, exposition, maîtrise actuelle).

4) Évaluation des risques et priorisation

- Grille d'analyse: impact, occurrence, exposition des milieux/riverains, dispositifs techniques/organisationnels en place.
- Actions classées: immédiates (risques élevés), chantiers de fond (moyens), surveillances adaptées (faibles).

5) Plan d'action et livrables

- Fiches actions: responsable, délai, budget prévisionnel, preuve attendue; plan de surveillance et tableau de bord.
- Rapport d'analyse, registre des exigences, cartographies de risques, schémas de flux et supports de restitution.

6) Intégration au management et référentiels

- Alignement sur la politique environnementale, maîtrise opérationnelle, préparation/réponse aux urgences et évaluation de conformité.
- Préparation à la certification ISO 14001: écarts, priorités d'investissement, indicateurs et preuves.

7) Prérequis et logistique

- Liste documentaire consolidée, schémas réseaux/points de rejet, historiques incidents/inspections, planning d'exploitation.

- Autorisations d'accès, exigences sécurité/EPI, moyens d'élévation si nécessaires.

8) Suivi post-mission et mise à jour

- Points d'étape, preuves intégrées au registre, indicateurs de performance et retours d'expérience.
- Actualisation à chaque modification de procédé, capacité, emprise ou réglementation.